

# L'EST ET LA CÔTE-NORD



LE 9-1-1 À RIMOUSKI

## Québec-Téléphone revient sur sa décision

Donald Lachance se sent trahi

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le citoyen de Rimouski, Donald Lachance, qui conteste le caractère obligatoire du service d'urgence 9-1-1, pourrait demander à la compagnie Québec-Téléphone d'interrompre le service téléphonique de sa résidence.

Hier, Québec-Téléphone est revenue sur sa décision de soustraire un montant de 0,47 cents de la facture mensuelle de ce Rimouskois après avoir acquiescé à sa demande la semaine dernière. Québec-Tel invoquerait maintenant l'intérêt public pour justifier sa décision de percevoir les frais de ce service pour les municipalités où existe un règlement voté par les élus.

«Je me sens trahi. À la limite, je suis prêt à aller jusqu'à faire couper mon service téléphonique. Quand je vais payer ma facture, je vais enlever la somme de 0,47 cents, a déclaré l'abonné rimouskois au SOLEIL. Mais je ne pensais pas faire autant de vagues avec ma position de principe», a commenté hier le citoyen rimouskois.

La position de Québec-Téléphone est contradictoire par rapport à celle adoptée par la compagnie Bell Québec, qui accepte depuis quelques années les demandes de ses abonnés qui ne veulent pas payer la somme de 0,47 cents, perçue par la compagnie pour les municipalités.

Chez les abonnés de Bell Québec, près de 2000 personnes ont un tel statut sur 5,5 millions d'abonnés au 9-1-1, ce qui représente moins de 1% des abonnés à ce service.

Le porte-parole de Bell Québec, Pierre Laporte, a souligné au SOLEIL que la compagnie ne jouait qu'un rôle de percepteur pour les municipalités, conformément à la convention signée avec les unions municipales.

Au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), une porte-parole du bureau montréalais, Lucie Audet, a confirmé que le montant de 0,47 cents ne fait effectivement pas partie du service téléphonique, contrairement à la part de 0,32 cents aussi exigée pour le fonctionnement du 9-1-1.

Interrogé hier matin par le SOLEIL, le maire de Rimouski, Michel Tremblay et président de la nouvelle corporation intermunicipale qui coordonne les activités du service 9-1-1 au Bas-Saint-Laurent, ne vit pas de menace immédiate à la survie du nouveau service.

Pour ce qui est de facturer la somme de 0,47 cents par mois aux contribuables qui recevraient la même dispense de Québec-Téléphone, le maire de Rimouski préfère attendre pour voir comment va évoluer la situation. Hier soir, lors de la réunion du conseil municipal de Rimouski, Donald Lachance, a demandé aux édules de rediscuter du caractère obligatoire du service 9-1-1. Comme président de la Corporation intermunicipale et comme maire, Michel Tremblay a répondu par la négative. Le conseiller Paul-Eugène Gagnon, absent lors de la prise de décision, a exprimé des réserves sur la conception actuelle du système 9-1-1. «Moi, c'est un service que je n'utiliserais pas», a-t-il lancé.

PORTRAIT-ROBOT POUR SOLUTIONNER LE MEURTRE DE MARIA

# Tous les signalements des témoins concordent

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ MARIA — Quelques personnes, et non seulement un enfant, ont participé à l'élaboration du portrait-robot dressé la semaine dernière par la Sûreté du Québec pour tenter de solutionner le meurtre de Sonia Raymond, 32 ans, une résidente de Rimouski assassinée en plein jour sur une plage de Maria, en Gaspésie, le 27 juillet.

C'est l'enfant, roulant à bicyclette avec sa mère, qui a dressé la première description d'un homme vu avec une femme, à quelques mètres de l'endroit où a été trouvée la victime trois heures plus tard. Mais d'autres citoyens de la région ont aperçu, dans les parages du banc de Maria, un individu dont le signalement concorde avec la première version. «D'autres descriptions de témoins sont venues corroborer la description initiale», indique Jean-Bruno Latour, de la Sûreté du Québec. «C'est clair que le seul suspect potentiel, c'est celui du portrait-robot», ajoute-t-il, pour préciser que ce portrait ne correspond présentement à aucune personne fixe pour le moment, à tout le moins publiquement.

L'homme de race blanche serait grand, de taille moyenne, au teint médium. Ses cheveux sont noirs, courts, ses yeux sont bruns et il porte une moustache noire. Il était vêtu d'un chandail pâle à manches courtes, de souliers de même couleur et de jeans courts, de style bermudas. De l'aveu même des policiers, cette description peut correspondre à celle de bien du monde.

Jean-Bruno Latour répète que le couteau trouvé le 29 juillet à marée basse, dans le sable, à 600 pieds de la scène du meurtre, n'est clairement pas l'arme du crime, et que la SQ n'essaie pas de déjouer le meurtrier par une stratégie quelconque en diffusant cette information. «Une stratégie de ce type, c'est ra-



Portrait-robot dressé par les policiers.

re, mais ça pourrait arriver, ce qui n'est pas le cas dans cette affaire». Sonia Raymond avait la gorge tranchée quand elle a été retrouvée par un passant. Mais il n'est pas exclu que la police use de stratégie, dans le cas du rap-

port d'autopsie, en ne rendant pas publique l'analyse chimique qui révélera si la victime a été agressée sexuellement lors du meurtre, ce qui ne pouvait être déterminé avec exactitude quand le corps a été localisé.

Quant à savoir si le meurtrier connaissait la victime, l'agent Latour rétorque «qu'aucune information ne permet de répondre à ça, et que je ne pourrais y répondre si je le savais».

Entre-temps, l'énigme entourant ce drame continue d'affecter une bonne partie de la population de la baie des Chaleurs. «Ça crée un peu de paranoïa. Des gens qui apparaissent bizarres sont regardés avec plus d'insistance. Il faut dire que depuis un an, à Maria, il y avait eu plusieurs coups durs, du vandalisme, une agression de personne âgée», signale Johanne Buisson, une travailleuse sociale de Maria.

«Ce qui a le plus secoué les gens, c'est que ce soit arrivé en plein milieu de l'après-midi, sur une plage qui borde la route 132. Les gens ont hâte que le meurtrier soit arrêté. On se sent plus en sécurité en vélo qu'à pied sur la plage», conclut Mme Buisson.

## Le notaire Poirier et sa présumée meurtrière se connaissaient très bien

LISE LACHANCE  
Le Soleil

QUÉBEC — Le notaire Jean-Pierre Poirier et sa présumée meurtrière, Nancy Derome, se connaissaient très bien. Voilà ce qu'a confirmé au SOLEIL, hier, le lieutenant Claude Lemire du Service des enquêtes criminelles à la police de Québec.

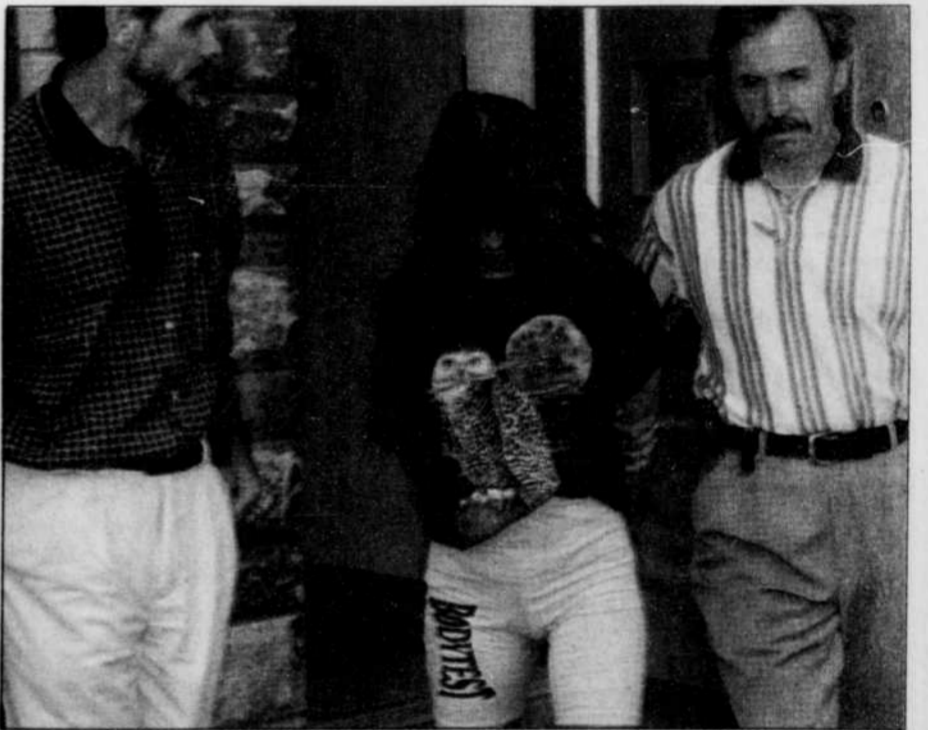
«Ces deux personnes se fréquentaient. Nancy Derome a vécu à plusieurs reprises dans des immeubles appartenant à Me Poirier. Je crois, cependant, qu'ils n'ont jamais habité ensemble», a déclaré M. Lemire.

Cela n'empêche pas les rumeurs d'aller bon train au palais de justice. Selon l'une d'entre elles, Me Poirier aurait fourni le cautionnement de Nancy Derome, en avril, dans une affaire de vol

et recel, à Trois-Rivières. Une chose est certaine: dans une autre cause qui, cette fois, s'est déroulée à Québec et s'est soldée il y a deux mois par la condamnation de l'accusée, celle-ci avait donné comme adresse le 20, rue du Sault-au-Matelot, appartement 209. L'immeuble, situé tout près de la côte de la Montagne, appartenait à Me Poirier qui y occupait un autre appartement. Toutefois, nous a précisé hier le lieutenant Claude Lemire, le notaire avait emménagé dans le 209 deux semaines seulement avant sa mort.

Le drame, rappelés-le, est survenu vendredi dernier dans un endroit boisé de Beauport. «Un seul coup de feu a été tiré dans le cou et la mort fut instantanée», souligne M. Lemire. Quarante-huit heures plus tard, deux personnes étaient arrêtées: Nancy Derome et Stéphane Bélanger.

Tous deux ont comparu devant le juge Louis Carrier de la cour du Québec, chambre criminelle, hier. Menue dans son T-shirt noir agrémenté de deux hiboux blancs, les yeux rivés au sol, la jeune femme de 28 ans a écouté, impassible, les six chefs d'accusation qui pèsent contre elle. Quatre d'entre eux concer-



Nancy Derome a vécu dans des immeubles appartenant à Me Poirier.

nent Me Poirier: meurtre au deuxième degré, vol d'une somme d'argent sur le défunt, introduction par effraction et vol dans le logement du notaire, entrave au travail des agents René Toussaint et Pierre Fortin dans l'exercice de leurs fonctions.

Les deux autres accusations portent, d'une part, sur le fait que Nancy Derome était en «liberté sans excuse légitime» depuis le 8 juillet 1996, soit avant l'expiration d'une période d'emprisonnement et, d'autre part, sur la violation d'une des conditions de sa remise en liberté conditionnelle, le mois suivant.

Quant à Stéphane Bélanger, 30 ans, il fait face à une accusation de complicité après le fait. En outre, tout comme la jeune femme, il est accusé d'effraction et de vol au 20, rue du Sault-au-Matelot. Le lieutenant Claude Lemire a préféré, hier, ne pas donner de détails

sur ce qui a été dérobé dans cet appartement du Vieux-Québec occupé par Me Poirier. L'enquête se poursuit à ce sujet, a-t-il noté.

Le policier a souligné, par ailleurs, que les spécialistes montréalais qui s'occupent de la section médico-légale de l'enquête sont descendus à Québec, hier, pour effectuer diverses expertises. Ce travail devait se poursuivre jusqu'au milieu de la nuit. Quant à l'ensemble de la preuve, le lieutenant Lemire estime que sa préparation va bon train et pourrait se terminer à la fin de la semaine.

Précisons que la présumée meurtrière du notaire Poirier a une feuille de route bien remplie. Dès 1989, elle a été accusée de fraude. Certaines sources parlent de prostitution mais nous n'avons pu obtenir confirmation de ce fait, hier.

La divulgation de la preuve aura lieu le 13 août.



Stéphane Bélanger, photographié à la sortie du poste de police.

### C'EST LA FÊTE

À l'occasion de son centenaire, LE SOLEIL vous invite à célébrer en profitant d'une grande journée d'activités sur les Plaines d'Abraham.

**le samedi 10 août**

11h30 AU KIOSQUE Edwin-Bélanger

Remis au lendemain en cas de pluie

### À gagner:

- 2 forfaits croisière d'une semaine pour 2 personnes à bord du Bûrier, départ de Santa Domingo (incluant vol de Québec), en collaboration avec Vacances Air Transit (une valeur de 7156\$)
- 2 forfaits "Relaxarium" au Georgesville
- nombreux prix de présence

### Pour participer INSCRIVEZ-VOUS ET, LE 10 AOÛT, APORTEZ AVEC VOUS LES ANNONCES CLASSÉES PUBLIÉES DANS LE SOLEIL LE JOUR MÊME.

Pour vous inscrire, complétez ce coupon et faites-le parvenir avant le 6 août à l'adresse suivante: LE SOLEIL - 100 Ans/à se Fête Case postale 15800, Québec (Québec) G1K 8A8

Nom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ C.P.: \_\_\_\_\_

Tél.: rés.: \_\_\_\_\_

Je désire participer à l'activité suivante:

Rallye pédestre  Rallye en vélo  Gros jeux gonflables

Inscrivez vos nom, âge et activités de vos accompagnateurs (enfants et adultes) sur une feuille à joindre à ce coupon. Règlement disponible au kiosque.

**LE SOLEIL**

## INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX!

Petits et grands sont les bienvenus!

## SEPT-ÎLES

## Compétition d'adresse des pompiers



ROBERT SAVARD, COLLABORATION SPÉCIALE

L'équipe #2 des pompiers d'Aluminerie Alouette a remporté, en fin de semaine à Sept-Îles, les grands honneurs de la compétition d'adresse, organisée par l'Association des pompiers municipaux et industriels de la Côte-Nord. Au total, 17 équipes masculines et deux féminines participaient à cette rencontre amicale. Les équipes de quatre pompiers devaient exécuter chacune deux épreuves

visant à tester leur habileté, leur précision, de même que la rapidité de leur intervention. Alouette #2 a donc terminé en première place, suivie de Ragueneau #2, et de Pointe Lebel #1, Sept-Îles #2 et Chutes-aux-Outardes #1, ex-aequo en troisième. À noter que les pompiers de Baie-Comeau ne participaient pas à cette compétition, qui a procuré bien du plaisir et quelques douches aux spectateurs. R.S.

## BAS-SAINT-LAURENT

## Nouveau service de transport touristique

La Société de conservation de la baie de L'Isle-Verte (SCOBIV) offre depuis peu un nouveau service de transport touristique. Les différents circuits proposés permettront aux visiteurs d'obtenir des renseignements sur la culture et le riche patrimoine architectural des villes et villages, de Kamouraska jusqu'à Trois-Pistoles en passant par le Témiscouata. Ainsi, «la route des navigateurs» comme on la surnomme, a été divisée en cinq circuits. Les visiteurs peuvent choisir entre Trois-Pistoles: capitale culturelle des Basques en Amérique; Les amants de la nature; Naturaska; Sur la route des pionniers; et D'un clocher à l'autre. Un guide accompagne la clientèle tout au long du parcours. Vous pouvez vous informer au (418) 898-2757. M.L.

## RIMOUSKI

## 3165 \$ pour les sinistrés

Les efforts déployés par les comédiens, danseurs, musiciens et chanteurs de l'Opéra Roc et Fleuve des 300 ans de Rimouski, en guise de solidarité avec les sinistrés des régions du Saguenay et de la Côte-Nord, auront rapporté un total de 3165 \$. Plus d'une quinzaine d'artistes ont offert des extraits de leurs spectacles, présentés au cours des fêtes des 300 ans de Rimouski. Pierre Flynn et Plume Latraverse se sont joints au groupe qui a joué devant 700 specta-

teurs. Les spectateurs ont pu aussi apprécier le travail de Yves Dagenais qui exécute les numéros de mime dans l'Opéra Roc et Fleuve. L'opéra Roc et Fleuve, des auteurs Gilles Bélanger et Claude Bernier, est présenté jusqu'au 11 août. C.T.

## GASPÉ

## Référendum sur un règlement d'emprunt

Le conseil municipal de la ville de Gaspé devra tenir un référendum si ses membres désirent toujours déposer une proposition de règlement d'emprunt de 148 500 \$ pour la construction d'une promenade entre le Musée de la Gaspésie et le centre-ville puisque 637 citoyens, plus que les 500 requis, ont signé pour s'opposer à cette initiative. Jean-Marie Bouchard, un homme d'affaires qui lutte contre ce règlement d'emprunt, estime que des projets plus urgents doivent être réalisés et financés, en tout ou en partie, par l'administration municipale avant de construire la promenade, dont l'usine de traitement des eaux usées, un nouveau dépôt et un emplacement pour la vieille neige, pour une note globale d'environ 17 millions \$. M. Bouchard, un propriétaire d'immeubles, rappelle que la ville a haussé cette année de 86 à 208 \$ la taxe d'eau pour les logements et que la capacité de payer des contribuables est limitée. Il s'insurge également contre la tactique de l'administration municipale visant à promouvoir le règlement d'emprunt sur les ondes de Radio-Gaspésie, alors que les opposants ont dû payer eux-mêmes la publicité relative à leur campagne. G.G.

## Autre face-à-face porcin au Bic

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ BIC — Après Rivière-Ouelle, dans Kamouraska, le face-à-face entre les promoteurs d'une industrie porcine au Bas-Saint-Laurent et les environnementalistes se déplace au Bic, près de Rimouski.

Au cours des dernières semaines, les boîtes aux lettres des citoyens de cette municipalité de 3000 habitants ont été inondées d'information faisant état des pour et des contre concernant le projet de maternité de 1000 truies de la coopérative agroalimentaire Purdel. Une rencontre publique a été convoquée aujourd'hui par la municipalité du Bic.

Des citoyens regroupés dans le comité Purbic refusent de faire partie de ce qu'ils appellent les «comités bidons» du projet de Purpoc de Purdel, qui leur reproche, entre autres, d'utiliser une appellation se rapprochant de celui de la coopérative régionale. Le directeur général de Purdel, Jean-Paul Thériault, soutient que le comité de suivi opérationnel — auquel a été invité à

siéger Purbic — et le comité sur la gestion des fumiers, constituent une innovation au Québec.

Il qualifie de foutaise les intentions prêtées à Purdel d'ériger 10 maternités.

De son côté, Purbic se demande ce que «cache dans son jeu» la coopérative régionale. Le porte-parole de Purbic, Jeannot H.-Roy, voit dans l'exemple de Rivière-Ouelle une manière de trancher le débat. «C'est un cas qui nous inspire. Il y aura toujours des insatisfaits, mais la population de Rivière-Ouelle a pris une décision. Au Bic, il faut que le conseil municipal se permette et adopte une réglementation pour savoir combien il y aura de porcherie, à quel endroit et à quelle distance des zones blanches», a-t-il dit.

## Les 300 ans des soeurs de Saint-Paul-de-Chartres fêtés dans l'allégresse

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — C'est dans l'allégresse que les soeurs de Saint-Paul-de-Chartres ont souligné, devant plus de 1100 personnes, leur tricentenaire de fondation.

«Il s'agit d'un moment très heureux, a soutenu l'évêque de Gaspé, Mgr Raymond Dumais. Il permet à tous les diocésains d'exprimer leur attachement à cette communauté qui s'est jointe à nous il y a 66 ans. Ce sont des femmes d'une grande simplicité qui cherchent à se rapprocher des démunis.» Mgr Dumais a invité les religieuses à poursuivre leur mission.

«Dans l'avenir, vous serez amenées à développer une présence accrue auprès des jeunes adultes sans emploi, des fidèles qui veulent approfondir le sens de leur vie chrétienne et des personnes qui se sentent mises de côté. Et je sais que vous êtes prêtes à répondre à ces nouveaux besoins.»

Une messe solennelle et un grand rassemblement ont marqué le 300e anniversaire de la communauté. Les religieuses ont profité de l'occasion pour souligner les 50 ans de vie consacrée de six des leurs: Liliane Bernatchez (originaire de Mont-Louis), Alix Caron (Cloridorme), Marcelle Côté (Cap-Chat), Françoise Masson (Qué-



HENRI MICHAUD, COLLABORATION SPÉCIALE

Les soeurs de Saint-Paul-de-Chartres ont souligné leur tricentenaire de fondation en participant à une messe solennelle, à Sainte-Anne-des-Monts. L'événement a donné lieu à de joyeuses et émouvantes retrouvailles.

bec), Georgette Pelletier (Sainte-Anne-des-Monts) et Alice Sylvestre (Cap-aux-Os).

Des représentants du Vietnam, du Japon, de la France, du Cameroun et des États-Unis ont participé à cette fête.

La congrégation des Soeurs de

Saint-Paul-de-Chartres a été fondée en 1696 à Léville-la-Chenard, en Beauce française. Elle s'est établie en Gaspésie en 1930, à l'invitation de Mgr François-Xavier Ross. Elle compte aujourd'hui près de 4000 religieuses réparties dans 26 pays, sur les cinq continents.

**MAURICE ROY** Geo  
CHEVROLET  
Oldsmobile

**UN PRIX  
ÇA S'NÉGOCIE!**

Boulevard de la Capitale  
(sortie Seigneuriale), Beauport  
Tél.: (418) 666-9900

**DONS  
DE LA  
SOLIDARITÉ**

1-800-592-7649

LE SOLEIL

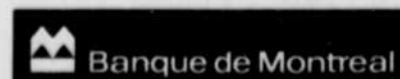
## VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

Les oeuvres de charité locales et les organismes communautaires à but non lucratif travaillent dur pour amasser des fonds. Ils doivent tirer le maximum de cet argent. Et ils doivent pouvoir compter sur une banque pour les aider.

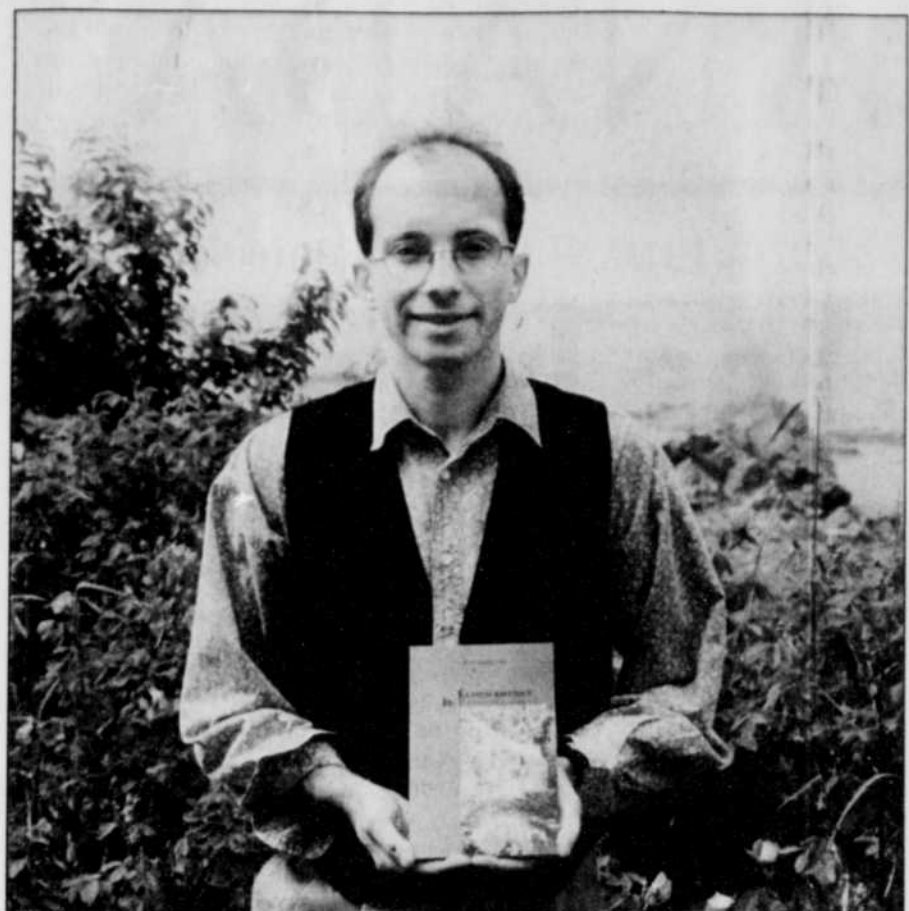
La Banque de Montréal a mis sur pied le programme pour organismes à but non lucratif. Ce programme permet à des organismes comme les scouts, les guides, les sections locales d'organismes nationaux, les équipes de hockey amateur et les associations paroissiales de ne payer aucuns frais sur leurs transactions bancaires les plus usuelles.

De plus, nous aidons votre organisme à faire fructifier son argent. Notre compte pour organismes à but non lucratif vous permet d'accumuler de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar. Aucune autre grande banque canadienne ne vous offre un tel programme.

En matière de charité, chacun doit faire sa part. Votre banque aussi.



**NOTRE ORGANISME  
DE CHARITÉ  
A PLUS DE COEUR  
QUE DE MOYENS**



Jean-David Viel a bien pris soin de vulgariser l'information contenue dans le guide écotouristique qu'il vient de lancer.

## Un nouveau guide écotouristique pour le Bas-Saint-Laurent

L'auteur, Jean-David Viel, croit que ce livre permettra aux adeptes de sortir des sentiers battus

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — L'écotourisme est de plus en plus en vogue. La multiplication des centres d'interprétation en est une preuve.

Conscients que la nature et l'environnement doivent être protégés, l'écotouriste cherchera à se rapprocher de son milieu naturel. Dans le Bas-Saint-Laurent, les nombreux adeptes de ce type de voyage peuvent maintenant compter sur l'aide d'un guide écotouristique. Un nouvel outil qui leur permettra de découvrir la région sous un autre angle.

La réalisation de ce guide revient à un jeune homme de 31 ans de Rivière-du-Loup, Jean-David Viel. De son propre aveu, il a investi tout ce qu'il avait pour réaliser son livre.

### RÉPONDRE À UN BESOIN

« À la base, ce sont des intérêts personnels en environnement, en tourisme et au niveau plein air qui ont servi de moteurs à la création de ce guide », mentionne-t-il.

« Il permettra aux visiteurs de sortir des sentiers battus et de découvrir des merveilles dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. Souvent, les gens passent à côté de sites extraordinaires sans même les apercevoir. Mon livre répond à un besoin, et se veut un

complément indispensable au guide touristique habituel. »

L'une des particularités du guide écotouristique, c'est que les activités qu'il propose sont soit gratuites ou peu coûteuses. Par exemple, selon le moment de l'année ou vous visitez la région, le guide vous suggère de vous amuser en regardant le spectacle impressionnant du capelan, ce petit poisson qui vient « rouler » en bancs au printemps, ou d'admirer des phoques gris sur les glaces.

Les sites où l'on peut voir des grands hérons ou des cormorans à aigrettes y figurent également.

L'écotourisme donne souvent lieu à des spectacles saisissants et inoubliables.

### UN GUIDE COMPLET

Très complet, le guide contient des informations sur la géographie et la géologie de la région ainsi que des renseignements sur la flore et la faune que l'on y retrouve.

Grâce à des cartes topographiques, le Bas-Saint-Laurent est en 30 circuits différents, où sont identifiés et décrits de nombreux attraits, sites ou activités que l'on peut pratiquer. L'auteur a aussi eu l'idée d'y inclure une brève description historique de la plupart des villages de la région et des explications sur les noms, parfois loufoques, que l'on a donné à certains endroits.

Jean-David Viel a pris soin de bien vulgariser l'information. Le guide est disponible dans différents points de vente du Bas-Saint-Laurent.

## PORT-CARTIER

# Le syndicat fait son entrée à la scierie d'Uniforêt

Les 150 travailleurs font partie du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier

ROBERT SAVARD  
Collaboration spéciale

■ PORT-CARTIER — Le ministère du Travail du Québec vient de confirmer l'accréditation syndicale des 150 travailleurs de la division scierie d'Uniforêt, de Port-Cartier, avec le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (FTQ).

Cette accréditation couronne plusieurs mois de travail pour le SCEP, qui regroupe 150 000 membres au Canada.

« Cela n'a pas été de tout repos, concède Yvan Bélanger, permanent syndical. On ne peut pas dire que les travailleurs n'étaient pas satisfaits de leurs conditions de travail actuelles, mais tout simplement qu'ils éprouvaient un fort besoin d'être représentés par une structure organisée. »

« Nous nous sommes donc limités à véhiculer de bonnes informations, honnêtement, sans promesses farfelues », a-t-il ajouté.

Chez l'employeur, les commentaires se font rares.

Toutefois, le directeur des ressources humaines, Denis Boutin, explique qu'Uniforêt n'est, et n'a jamais été réfractaire à création d'un syndi-

Cette accréditation couronne plusieurs mois de travail

cat. « L'entreprise a l'habitude de fonctionner dans une structure semblable, comme elle l'a démontré dans ses autres usines. »

Cependant, Uniforêt souhaite que ce mouvement de syndicalisation ne s'étende pas aux 150 travailleurs de l'usine de pâtes, ce qui est loin d'être acquis.

### AUCUNE RENCONTRE

En effet, une enquête interne effectuée par LE SOLEIL permet de constater que, là aussi, le processus d'accréditation syndicale est en bonne voie de se réaliser.

Aucune rencontre de négociations

n'est prévue, du moins pour les prochaines semaines.

Pour le moment, l'employeur s'est limité à faire parvenir au syndicat la liste exacte des employés du secteur scierie, comme le requiert le Code du travail.

Les travailleurs devront, quant à eux, procéder à l'élection de leur exécutif local.

### PROPOSITION DE CONVENTION

Des rencontres subséquentes auront lieu, dans le but de recueillir les demandes devant servir à l'élaboration d'une première proposition de convention collective.

Depuis son ouverture, il y a deux ans, Uniforêt avait établi un plan de gestion des ressources humaines prévoyant un processus de négociations salariales avec une association de travailleurs, qu'on pourrait comparer à un syndicat de boutique.

Cet exercice avait donné certains résultats dans le secteur des pâtes avec la signature, en janvier, d'un contrat de travail de cinq ans. Les augmentations prévues devaient permettre à ces travailleurs d'obtenir, à la fin du contrat, un salaire comparable au reste de l'industrie.

DONS DE LA SOLIDARITÉ  
1-800-592-7649  
LE SOLEIL

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS  
LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ  
TOUT SAVOIR PÔLE SÈLEMENT  
19<sup>75</sup> PAR MOIS PAR CAMELOT  
22<sup>23</sup> PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE  
LE SOLEIL

**C'EST LA FÊTE**

À l'occasion de son centenaire, **LE SOLEIL** vous invite à célébrer en profitant d'une grande journée d'activités sur les Plaines d'Abraham, **le samedi 10 août**

11h30 AU KIOSQUE Edwin-Bélanger  
Remis au lendemain en cas de pluie

- RALLYE PÉDESTRE
- RALLYE EN VÉLO
- GROS JEUX GONFLABLES

Clown et maquilleurs sur place

Tous les participants aux activités prévues pourront courir la chance de gagner des prix, à condition d'avoir 18 ans et plus et d'être présents lors de leur attribution.

**À GAGNER**

- 2 forfaits croisière d'une semaine pour 2 personnes à bord du Boléro, départ de Santo Domingo (incluant vol de Québec), en collaboration avec Vacances Air Transat (une valeur de 7156\$)
- 2 forfaits "Relaxarium" au Georgesville
- nombreux prix de présence

**INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX!**  
Petits et grands sont les bienvenus!

**La plus grosse vente de l'année**

**La Eagle Vision 1996**  
Ensemble 22B

**1800\$ ou 4,9%**  
Rabais colossal Financement du fabricant

**GOSSSELIN**  
Jeep Eagle ST-NICOLAS 831-2050

30 ans d'excellence 1966-1996

Une division de Chrysler Canada

**LE SOLEIL**

Lafleur **AVI SPORT**

**Pour participer INSCRIVEZ-VOUS ET, LE 10 AOÛT, APPORTEZ AVEC VOUS LES ANNONCES CLASSÉES PUBLIÉES DANS LE SOLEIL LE JOUR MÊME.**

Pour vous inscrire, complétez ce coupon et faites-le parvenir avant le 6 août à l'adresse suivante: LE SOLEIL - 100 Ans  
Ça se Fête Case postale 15800, Québec (Québec) G1K 8A8

Nom: ..... Âge: .....

Adresse: .....

Ville: ..... C.P.: .....

Tél.: rés.: ..... bur.: .....

Je désire participer à l'activité suivante:

Rallye pédestre  Rallye en vélo  Gros jeux gonflables

Inscrivez les nom, âge et activités de vos accompagnateurs (enfants et adultes) sur une feuille à joindre à ce coupon

Règlements disponibles au Soleil.

**LE SOLEIL**